

Coordonner des activités et des projets dans le domaine social et de la santé

N°1087

Le coordonnateur a pour mission la mise en œuvre et la coordination des projets et des activités en mobilisant les ressources nécessaires ; il organise le travail socio-éducatif ou médico-social de proximité. Il coordonne les différentes étapes liées à la réalisation du projet de la personne accompagnée en renforçant les collaborations entre intervenants. Ce rôle d'interface du coordonnateur, indispensable dans un contexte d'évolution des politiques sociales, nécessite des compétences en termes d'animation d'équipe, de travail en réseau, de conduite de projet et des connaissances sur l'évolution des politiques publiques.

Public

Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire.

Prérequis

Être professionnel en fonction de coordination, salarié en instance d'être nommé à cette fonction ou qui s'y destine.

Objectifs

- Soutenir la réalisation d'activités et de projets dans le domaine social et de la santé.
- Développer des partenariats et le travail en réseau.
- Coordonner des équipes et des actions.

Programme

Cette formation s'organise autour des contenus suivants :

- **Politiques sociales et évolution du secteur**
 - Le cadre législatif.
 - Les enjeux économiques.
 - La logique de service.
- **La fonction de coordonnateur**
 - L'institution : approche de l'organisation.
 - La fonction : délégations, rôle et posture.
 - La relation au cadre hiérarchique.
- **Animation et coordination**
 - Animer une réunion.
 - Informer et communiquer.
 - Gérer les conflits.
 - Mobiliser les compétences personnelles et collectives.
 - Prévenir les risques psychosociaux.
 - Accompagner la mise en œuvre des projets individualisés.
 - L'évaluation des activités.

- **Développement de compétences techniques**
 - Droit du travail et organisation du travail.
 - Les écrits professionnels.
 - Initier les coopérations et le travail en réseau.
 - Organiser la communication externe.

Méthodes, modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.

Apports théoriques et pratiques.

Méthodes actives et participatives.

Modalités d'évaluation

Autoévaluation d'atteinte des objectifs en amont et en aval de la formation.

Evaluation de satisfaction à mi-parcours et en fin de formation.

Modalités et délais d'accès

Modalité d'accès : fiche d'inscription à renvoyer par voie postale ou électronique avec les pièces jointes demandées.

Délai d'accès : Au plus tard 1 mois avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles. Nous contacter si ce délai ne peut pas être respecté.

Nombre de participants

De 7 à 20 personnes.

Organisation

Dates prévisionnelles :

10 au 12 mars 2025

31 mars au 03 avril 2025

12 mai au 15 mai 2025

16 au 19 juin 2025

Durée : 105h

Lieu : Tours

Modalités financières

Coût de la formation : 2300€/personne.

Références des personnes chargées de la formation

Les formateurs sont tous des professionnels dans le domaine couvert par leurs interventions, et ayant une expérience en formation ou accompagnement d'adultes. L'équipe pédagogique est constituée de formateurs ayant des diplômes, des compétences et des expériences dans le champ du travail social, du médico-social, de l'animation sociale, du paramédical, de la psychologie, de la sociologie, de la santé, ou de l'éducation. Les formateurs se tiennent régulièrement à jour sur l'élaboration de nouvelles techniques ou concernant les approches et les évolutions professionnelles.

Coordinatrice pédagogique de la formation : Christelle MARREC-CHADENAS : christelle.marrec@its-tours.com

Contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

02 47 62 33 41

magali.jourdain@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

Institut du Travail Social Tours

17 rue Groison - 37100 Tours

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 15/01/2025 v9